



Index de l'égalité professionnelle femmes / hommes 1er Mars 2021

Chaque année au 1^{er} mars nous publions sur notre site internet l'index égalité femmes – hommes.

Cet index vise à réduire des écarts salariaux pouvant exister entre les femmes et les hommes. Il permet de les évaluer selon des critères identiques au niveau national et incite à la mise en œuvre d'actions correctives chaque fois que le score atteint sera inférieur à 75 points sur 100.

La note globale de l'index est constituée du résultat obtenu à chacun des 5 indicateurs suivants :

- Ecart de rémunération : 39 points sur 40
- Ecart d'augmentations individuelles : 20 points sur 20
- Ecart de promotions : 15 points sur 15
- Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité : 15 points sur 15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations : 5 points sur 10

Au titre de l'année 2020, l'UES Rothschild Martin Maurel¹ a obtenu la note de **94 points sur 100**.

Ce score nous encourage à poursuivre les actions déjà mises en œuvre et nous incite à en initier de nouvelles. A cet égard, nous sommes attachés à la mixité des métiers, avec une attention particulière pour ceux dans lesquels un sexe est sous-représenté.

¹ L'Unité Economique et Sociale Rothschild Martin Maurel est composée des sociétés Rothschild Martin Maurel, Rothschild & Cie, Transaction R&Co, Rothschild & Co Immobilier et Rothschild & Co Asset Management Europe